



**l'Assurance  
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Bouches-du-Rhône

*L'ESSENTIEL*

# ACCOMPAGNEMENT SANTÉ

**Vous avez des difficultés  
pour vous soigner ?**



Faites le point  
sur votre situation  
avec votre conseiller

**Bénéficiez d'un accompagnement personnalisé**



dans vos démarches  
de soins



dans vos démarches  
administratives

# EN PRATIQUE

## Votre conseiller accompagnement santé :



- vous contactez par téléphone



- réalise avec vous un bilan de vos droits et de vos besoins



- vous oriente et vous accompagne pour vos démarches en lien avec votre santé



- se tient informé de votre situation et vous aide à trouver des solutions

## En étant accompagné :



- vous êtes à jour de vos droits



- Vous savez mieux vous orienter dans le parcours de soins



- vous êtes plus autonome dans vos démarches

## Votre conseiller

- Mail : [mas.cpam-bouches-du-rhone@assurance-maladie.fr](mailto:mas.cpam-bouches-du-rhone@assurance-maladie.fr)
- Tél. : 0800 97 14 05



Et sur [ameli.fr](https://www.ameli.fr)...

Informez-vous sur les aides auxquelles vous avez droit.

